

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE**COMITÉ SYNDICAL**
SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025**Extrait du registre des délibérations**Date de convocation :
19/09/2025

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	146

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à quatorze heures, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 25_052_C

Étaient présents :**Objet de la
délibération :****Présidente :** Madame Geneviève LE LANNIC.**Affectation des crédits
2025 sur le Fonds de
Solidarité International****Vice-présidents territoriaux :**

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Gérard RÉGNIER, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix – Fumel et le SI des eaux de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTA, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christian GIRARDI (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Lionel LABARTHE (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Jeanne CHEVALIER (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Brigitte PAILLERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKY (2 voix – Blanquefort sur Briolance et le SI des Eaux de la Lémance), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Jean-Louis MOLINIÉ (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Bernard GIROU (Cancon), Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIÉ (Cassignas), Line LALAURIE (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe),

Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Dominique ORLIAC (Clermont-Dessous), Christian LAPORTE (Condezaygues), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espies), Gilbert DUFOURG (Fauillet), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Nadine ZANARDO (Grateloup Saint Gayrand), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Anne LESIMPLE (La Sauvetat du Dropt), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédar), Michel MAURIES (Le Temple sur Lot), Alain LARQUEY (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Alain PASCAL (Marmande), Michel REY (Masquières), Bernard BARRIÈRE (Massels), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VAQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Jean-Michel BOSC (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Pascal DANDY (Monviel), Jean-Claude BLOUET (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Serge CADIOT (Pardaillan), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrières), Isabelle TEULIÈRE (Pindères), Jean-Pierre SAGNETTE (Pinel Hauterive), Joël CHRÉTIEN (Pouderas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christian LAGARDÈRE (Puch d'Agenais), Christiane LAFAYE-LAMBERT et Cécile DURGUEIL (Pujols), Christian PENOT (Puysserampion), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain VERGNIAUD (Rives), Nicolas LEBEDINSKY (Saint-Avit), Nadine LEJEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Janine CHAPPERT (Saint Colomb de Lauzun), Jeanine MARSAT (Saint Front sur Lémance), Denis MORVAN (Saint Géraud), Jean-Jacques FOULOU METGE (Saint Jean de Duras), Laurent RINALDI (Saint-Laurent), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel JAY (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Didier RESSOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Philippe SALAND (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Michel DELIGNAC (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Patrick TONIN (Sos), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès),

Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Jean-Pierre LOPEZ (Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Denis BERTRAND (Villefranche du Queyran), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot), Gilles QUELENNEC (Villeréal) et Alain DALLA MARIA (Villeteau).

Étaient présents sans pouvoir de vote :

Mesdames et Messieurs Jean-Claude VIGNAU (suppléant Castelmoron sur Lot), Tino ROSSI (suppléant Montpezat d'Agenais) et Jacques BUCHOUL (suppléant Trémons).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agmé), Christophe MELON (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Romain JOLLY (Auradou), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Serge LAGOURGUE (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Christian GILLET (Casseneuve), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Rémi MOREAU (Coulx), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix – Cuzorn et St des eaux de La Lémance), Stéphane ROSSATO (Damazan), Gilbert GUÉRIN (Dausse), Jocelyne PAUTRAT (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Julien ERNOUT (Doudrac), Léo SUAREZ (Durance), Serge LARROCHE (Espies), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houillès), Catherine SCHAUMBURG (La Réunion), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Adrien BEAUDOIN (Lagarrigue), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Philippe CHIBOUT (Laroque-Timbaut), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Christelle PRUVOST et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Pierre REAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Christian PAGNOT (Lévigac de Guyenne), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Isabelle LABONNE (Lougratte), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Éric MARCUZZO (Monbalen), Francis MALISANI (Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron)

Libos), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Henry MATTANA (Pailloles), Marcel CALMETTE (Pauilhac), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Pierre CAMANI (Puymiclan), Alain LALANNE (Réaup Lisse), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Éric TRELLU (Roumagne), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Christine DELMAS (Saint Antoine de Ficalba), Jean-Pierre CADRET (Saint Astier), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Benjamin BONIFAY (Saint Beauzeil), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Christelle BAISIR (Saint Georges), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Grégory CAMARA GONZALES (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Martine MASSOU (Saint Salvy), Mathieu DELIGNAC (Saint Sernin), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Christine MERLIN CHABOT (Sainte Gemme Martailac), Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Alain BROUILLET (Sénestis), Emmanuel VIGO (Seyches), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Mathieu PELERIN (Tonneins), Alain ROLAND (Tourliac), Philippe BOURGOIN (Varès), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Michel LAVILLE et Guillaume LEPERS (Villeneuve sur Lot), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles) et Didier VAYSSIÈRE (Si des eaux de La Lémance).

Secrétaire de Séance : Philippe SALAND

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL N° 25_052_C**Objet : Affectation des crédits 2025 sur le Fonds de Solidarité International**

Vu la Loi n°2005-95 du 9 février 2005, dite Loi OUDIN-SANTINI, offrant la possibilité aux collectivités, établissements publics intercommunaux et syndicats eau/assainissement de consacrer à la solidarité internationale jusqu'à 1 % maximum des recettes propres à leurs budgets eau et assainissement ;

Vu la délibération en date du 4 septembre 1986 instituant le « Programme de solidarité eau potable » pour aider les pays en voie de développement dans leurs problématiques liées à l'adduction d'eau potable et à l'assainissement des eaux usées ;

Vu le régime d'aide adopté par la commission solidarité et mis en application depuis 2015 ;

Vu l'Arrêté inter préfectoral n° 47-2025-06-30-00007 en date du 30 juin 2025 et ses statuts applicables au 1^{er} juillet 2025 ;

Considérant que le programme « Fonds de solidarité International » a pour objectif de venir en aide aux pays en voie de développement dans leurs problématiques d'adduction d'eau potable et d'assainissement ;

Considérant que pour alimenter le Fonds de solidarité, le montant annuel des participations a été fixé à 0,0015 € par m³ d'eau potable facturé ;

Considérant qu'il y a lieu de délibérer sur les participations des collectivités adhérentes ;

Les volumes d'eau facturés mentionnés sont issus du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) 2024 pour le Syndicat EAU47 et du Rapport Annuel du Délégué (RAD) 2024 pour le Syndicat des Eaux de La Lémance.

Il a été proposé à l'assemblée de bien vouloir approuver les participations 2025 des collectivités à recouvrer pour le « Fonds de Solidarité », selon le détail suivant :

Collectivités	Volumes facturés 2024 en m ³	Montant de la participation 2025 en €
Syndicat EAU47	10 434 374	15 651,56 €
Syndicat des eaux de La Lémance	1 185 218	1 777,83 €
TOTAL	11 619 592	17 429,39 €

Sur proposition de la Présidente,

**Après en avoir délibéré,
Le Comité syndical**

À l'unanimité des membres présents,

AR Prefecture

047-254702491-20250925-25_052_C-DE

Reçu le 16/10/2025

Publié le 16/10/2025

VALIDE le versement de la somme de 15 651,56 € au Fonds de Solidarité International (Budget Principal) du Syndicat EAU47 par le budget Eau Potable du Syndicat EAU47 ;

VALIDE le versement de la somme de 1 777,83 € au Fonds de Solidarité (Budget Principal) du Syndicat EAU47 par le Syndicat des eaux de la Lémance ;

DONNE pouvoir à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces administratives ou comptables pouvant s'y rattacher.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Philippe SALAND